

**CONSEIL MUNICIPAL du 26 SEPTEMBRE 2017, à 20 H**

Etaient présents : Dominique BARTHE, Michel BOUYNET, Daniel DELMARÈS, Franck COULAUD, Jocelyne GARRIGUE, Cyrill LAPORTE, Cyril LOSTE, Maryse MAXIME, Sophie ROCHER, Jean Louis TEULET

Excusé : William DOUGNAC, mandat à Sophie ROCHER

Secrétaire de séance : Sophie ROCHER

L'an deux mille dix sept le 26 septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de JOURNIAC, au nombre de 11, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 15 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Michel BOUYNET, Maire.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h.

Il invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance, Sophie ROCHER a été désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2017, qui ne soulève aucune observation.

**DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES:**

**D2017/39** Validation de la modification statutaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 des statuts de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, en particulier pour les compétences GEMAPI, SPANC, Logement et Services Publics.

POUR : 11

**D2017/40** Validation de l'incorporation dans le patrimoine communal de deux parcelles « bien sans maître », la A314, La Sorberie, et la A316, Le Colombier. Etant entendu que ces acquisitions se feront sous forme d'actes administratifs.

POUR : 11

**D2017/41** Approbation du nouveau contrat du photocopieur de l'école avec la société DMC Bureautique, contrat qui prend la suite de celui passé et expiré avec l'ex SIVOS.

POUR : 11

**D2017/42** Approbation et validation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2016, type RPQS, et qui sera mis en ligne sur le site de l'observatoire

national des services publics de l'eau.

POUR : 11

**D2017/43** Principe de solliciter l'agence Adour Garonne pour le financement des travaux à venir de l'assainissement collectif sur Journiac.

POUR : 11

**D2017/44** Validation du marché de maîtrise d'œuvre pour le renforcement AEP dans le bourg, basé sur une convention avec la société Hydraulique Environnement sur la base HT de 3 994,19 €.

POUR : 11

**D2017/45** Approbation d'un virement de crédits sur le budget AEP, à hauteur de 5 000 €, pour inscription d'admission en non-valeur.

POUR : 11

**D2017/46** Encaissement de la participation du Souvenir Français de 370 € pour la rénovation du monument aux morts.

POUR : 11

**D2017/47** Approbation du choix des entreprises pour la réalisation de l'assainissement collectif comme suit :

Lot 1 – STEP : Colas

Lot 2 – Canalisations : Colas/Montastier

Lot 3 – Poste de refoulement : Système E

POUR : 11

**D2017/48** Approbation du régime indemnitaire type RIFSEEP pour la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, après avis favorable du CTP Centre de Gestion de la Dordogne.

POUR : 11

### **POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :**

**Chemins ruraux :** Suite à la requête de particuliers par rapport à des projets de changements d'assiettes de chemins ruraux, Monsieur le Maire propose de se rendre sur place dans la matinée du 21 octobre 2017, secteurs « Les Boureilles » et « Le Buisson ». Les élus sont invités à y participer.

**Rentrée scolaire :** un point est fait sur la rentrée scolaire, avec deux classes, une CP et une CM1. Madame DOLLE est la directrice par intérim et son autre collègue enseignant est Jean-Philippe PEYROT. L'école de Journiac est revenue à la semaine des 4 jours. Au restaurant scolaire mise en place de 2 services. A noter que la commune de Journiac est le

réfèrent en transports scolaires pour le RPI Campagne, Le Bugue, Journiac, Mauzens-Miremont.

**Une zone de « 30 km/h »** sera positionnée à hauteur du hameau de Bragut, voie intercommunale N° 03, avec une limitation au niveau du réservoir en bordure de la commune de St Avit de Vialard.

**Syndicat Mixte Eau Dordogne :** Les élus lors d'une séance de travail le 12 septembre dernier ont rencontré le directeur du SMDE 24. Le débat a permis de poursuivre la réflexion sur une prochaine adhésion. En 2018 nous restons en régie communale.

**Bilan de l'été :** M. le Maire tient à féliciter tous les acteurs qui ont largement contribué aux animations estivales. 350 personnes à la paëlla le 13 août, plus de 500 aux feux d'artifices, 190 personnes à la soirée Jazz le 2 septembre et une fréquentation constantes aux manifestations de nombreux journiacois. A venir le 14 octobre : soirée culturelle Brikabrak, le 21 octobre : moules-frites, le 26 novembre : Bourse aux jouets, le 3 décembre : Marché de Noël et le Réveillon du 31 décembre.

Pour l'été prochain à prévoir une zone de sécurité et périmètre de protection lors du tirage des feux d'artifices.

**Le recensement** se déroulera sur la commune du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. L'INSEE organisera en novembre une réunion technique pour le personnel chargé de l'opération. A noter que les questionnaires pourront être retournés par internet après le passage de l'agent recenseur.

**La croix des Boureilles** a repris sa place après avoir été consolidée. Merci à notre collègue Franck COULAUD et notre agent communal Thierry ESNAULT pour avoir contribué à cette opération de petite restauration.

**Restaurant scolaire :** Suivant les recommandations des services d'hygiène, divers aménagements ont été réalisés au restaurant scolaire et qui permettent au personnel de travailler dans un confort opérationnel.

**Le columbarium du Calou :** Des consultations ont été engagées auprès d'opérateurs funéraires. M. le Maire propose également d'étudier un projet fait main par artisan local. La réflexion est en court.

**Salle polyvalente :** La rénovation et isolation thermiques de cet espace sont dans une réflexion bien avancée. Les travaux pourraient débuter à la mi-janvier 2018 pour une durée de 1 mois. Les locaux seraient indisponibles le temps de ces derniers.

Fin de séance : 23 h 10



Le Maire, Michel BOUYNET